



SOCIÉTÉ CHIMIQUE DE TUNISIE
FACULTE DES SCIENCES DE TUNIS
Département de Chimie
Campus Universitaire – 2092 El Manar
TUNISIA

La SCT et l'IUPAC.



L'Union Internationale de Chimie Pure et Appliquée (IUPAC) est une organisation non gouvernementale à laquelle sont affiliées principalement des personnes physiques et des Associations ou Organismes représentant les chimistes dans divers Pays. D'autres organisations scientifiques internationales et entreprises industrielles sont également affiliées en tant qu'associées. L'adhésion à l'Union peut s'effectuer de différentes manières. Les personnes physiques ont le statut d' 'Affiliate Members', ils reçoivent le périodique '*Chemistry International*' (6 numéros par an) et bénéficient de réductions sur les prix d'achat des documents édités par l'IUPAC et sur les frais de participation aux Congrès qu'elle organise ou sponsorise. Les associations ou organismes représentant les chimistes peuvent être membres à part entière (National Adhering Organisation, NAO), ou membres associés (Associate National Adhering Organisation, ANAO). Les NAO sont des adhérents de plein droit. Elles bénéficient de certains avantages et peuvent participer aux différentes instances de l'Union, qui sont le Council, le Bureau, le Comité Exécutif et les différentes Divisions, Sections et Commissions. Les ANAO ont le statut provisoire d'observateurs. Elles reçoivent '*Chemistry International*' et bénéficient de l'aide de l'IUPAC pour la diffusion de l'information. Chaque Pays ne peut être représenté que par un seul NAO ou ANAO, qui peut être une association nationale de chimistes, une académie des Sciences ou tout autre organisme ou institution représentant les intérêts des chimistes de ce pays..

Jusqu'en février 2009, l'IUPAC comprend 52 NAO et 15 ANAO La Société Chimique de Tunisie (SCT) a adhéré à l'IUPAC dès 1990 en tant que membre ANAO. Mais ce statut ne peut pas perdurer, car lors de l'un des derniers congrès de l'IUPAC, le Council a décidé que le statut d' ANAO doit disparaître avant le début de l'année 2010, De ce fait, toutes les NAO sont amenées à changer de statut au risque de se voir éliminer de l'Union.

Le passage de la SCT au statut de NAO s'accompagne d'une augmentation substantielle de la cotisation (de 250 \$US à près de 3000 \$US) Toutefois il lui permet, ainsi qu'aux jeunes chimistes tunisiens, de bénéficier des avantages suivants :

- participation aux élections des membres du Council
- proposition de candidats nationaux aux élections des membres de Divisions et Comités de l'IUPAC. Les membres élus seront pris en charge pour leur participation aux réunions des Divisions et au Congrès biennuel
- désignation d'un délégué tunisien au Council, qui bénéficiera d'une subvention de 2000 \$US, octroyée par l'IUPAC,
- possibilité pour la SCT de bénéficier de l'appui financier de l'IUPAC lors de l'organisation de congrès internationaux.,
- octroi pour la SCT d'un abonnement gratuit au Journal de l'IUPAC, '*Pure and Applied Chemistry*' (prix normal pour les institutions :2000 \$US par an).
- possibilité de prise en charge des frais de déplacement de quelques jeunes chimistes pour participer au Congrès de l'IUPAC, qui a lieu une fois tous les deux ans,
- possibilité offerte aux jeunes chimistes tunisiens de candidater au prix de l'IUPAC (1000 \$US + prise en charge du déplacement pour le Congrès),
- attribution à des jeunes du prix 'Poster de l'IUPAC', qui comprend un exemplaire du '*Gold Book*' (*Compendium of Chemical Terminology*) et un abonnement gratuit de deux ans à '*Chemistry International*',
- réduction de 25% sur tous les documents publiés par l'IUPAC et commandés directement au Secrétariat.

Pour plus d'information : consulter le site : www.IUPAC.org